



## PRÊT À TAUX ZÉRO NEUF : LCA-FFB SALUE LA CLAIRVOYANCE DES DÉPUTÉS !

En première lecture, l'Assemblée Nationale a adopté aujourd'hui plusieurs amendements au projet de loi de finances pour 2020 qui maintiennent le prêt à taux zéro dans les zones B2 et C jusqu'à fin 2021.

Grégory Monod, Président de LCA-FFB, se félicite que « *les multiples arguments développés depuis de nombreuses semaines pour maintenir ce dispositif essentiel aient été entendus. L'adoption de cet amendement est une excellente nouvelle pour le parcours résidentiel de milliers de familles modestes aspirant à la propriété, pour la cohésion des territoires et pour l'activité économique de toute une filière.* »

### À propos de LCA-FFB

Les Constructeurs, Promoteurs et Aménageurs de la Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB) constituent la première organisation représentative de la construction immobilière en France. Au sein de la FFB, LCA-FFB rassemble les trois grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et aménageurs fonciers. Trois métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre aux besoins en logements qui s'expriment dans tous les territoires. Porte-parole influent de l'immobilier neuf, LCA-FFB représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 000 adhérents (70 % de constructeurs, 30 % de promoteurs et aménageurs), qui agrègent 1 500 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.